

Paragraphe 17^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE - PROTECTEUR DU CITOYEN

PÉRIODE : 1^{ER} OCTOBRE 2022 AU 31 MARS 2023

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuel
Telus	Téléphone intelligent	44	0		1 171,06 \$